

Sensibilisation à la leptospirose





Communément appelée « maladie du rat », la leptospirose est une maladie infectieuse due à une bactérie du genre Leptospira, véhiculée par les déjections de rongeurs contaminés (rats, hérissons, fouines, castors, etc.). Cette bactérie pénètre dans l'organisme par les muqueuses, par la peau présentant des lésions ou encore par la peau indemne mais macérée. Elle peut survivre dans le milieu extérieur plusieurs mois selon les conditions environnementales (eau douce, température élevée, pH neutre, ensoleillement modeste). Une simple flaque peut lui permettre de survivre. Elle est toutefois sensible à la chaleur (> 60°C), aux désinfectants classiques, à la salinité, aux pH acides ou très alcalins (> 8), aux UV et à la dessication.

Depuis 2006, entre 186 et 628 cas de leptospirose ont été diagnostiqués chaque année en métropole [1], soit un cas par jour en moyenne. Cette maladie, à faible incidence dans 80% des cas [2], s'exprime généralement par un syndrome grippal. Mais elle peut aussi conduire à une insuffisance rénale voire entrainer la mort par hémorragie. Le traitement curatif repose sur une prise en charge hospitalière, avec une antibiothérapie par voie injectable pendant au moins 10 jours et un traitement symptomatique spécifique de chaque complication.

EXPOSITION AU RISOUE

Agents exerçant dans les milieux humides et chauds, susceptibles d'abriter des rongeurs ou d'être souillés par les déjections de ces animaux :

- travaux effectués dans les caves, les souterrains, les mines, les carrières et les tunnels
- travaux au contact rapproché des eaux usées ou des eaux pluviales (égouts, stations d'épuration, etc.)
- travaux à proximité des cours d'eau, des fossés, des plans d'eau et des installations portuaires
- travaux en lien avec les ordures ménagères



VACCINATION CONTRE LA LEPTOSPIROSE

Si un agent de votre collectivité exerce ces activités à risque, il convient de l'indiquer clairement dans sa fiche de poste. Lors de la visite périodique de médecine préventive et après une évaluation individualisée du risque d'exposition, le médecin de prévention pourra recommander à l'agent une vaccination contre la leptospirose. Si l'agent souhaite être vacciné, l'acte de vaccination sera réalisé par le médecin traitant et le coût de la vaccination reviendra à la charge de la collectivité.

Toutefois, la vaccination ne protège pas de toutes les souches bactériennes. Il est impératif de mettre en place diverses mesures préventives.

COLLECTIVITÉ, agissez sur les conditions de travail :

- Sensibilisez les agents exerçant une activité à risque.
- Luttez contre la prolifération des rongeurs.
- Mettez à disposition des agents des pansements imperméables dans les trousses de premiers secours.
- Mettez à disposition des agents du gel hydroalcoolique sur le lieu de travail et dans les véhicules d'intervention.
- Fournissez et veillez au port effectif d'EPI adaptés à la situation de travail.

AGENT, prenez de bonnes habitudes :

- Respectez les règles d'hygiène de base (se laver les mains après chaque activité à risque, ne pas porter les mains à la bouche ou aux yeux, désinfecter les plaies).
- Protégez vos plaies avec des pansements imperméables.
- Portez les EPI adaptés à la situation de travail.
- Lavez vos vêtements de travail souillés (lessive désinfectante et/ou lavage à 60°C au moins).
- Consultez votre médecin traitant en cas de syndrome grippal.



gants étanches (EN ISO 374-5) avec ou sans manchettes



bottes, cuissardes ou waders étanches, ou encore chaussures imperméables WR (EN ISO 20345)



lunettes antiprojections

Pour en savoir plus :

- [1] Santé Publique France (SPF). Dossier Leptospirose [en ligne]. Disponible sur : http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Zoonoses/Leptospirose [consulté en juin 2019].
- [2] Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF), 2005. Nouvelles recommandations relatives à la prévention du risque chez les personnes exposées à la leptospirose. 43 pages. Disponible sur : https://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/exl-php/cadcgp.php.
- IMAXIO. Leptospirose prévention [en ligne]. Disponible sur : https://leptospirose-prevention.fr/ [consulté en juin 2019].